



UN RÉAMENAGEMENT AGRICOLE ET UNE RESTAURATION ENVIRONNEMENTALE



 **La Grange-le-Roy**
Grisy-Suisnes (77)

 **safer**
de l'Île-de-France

ECT
DES TERRES, DES PROJETS, LA VIE



UNE NOUVELLE VITALITÉ AGRICOLE SUR UN SITE ABÎMÉ

Contexte du projet



Maître d'ouvrage du projet, la Safer de l'Île-de-France est devenue propriétaire en 2012 du Domaine de la Grange-le-Roy (hors château et communs), situé sur les communes de Grisy-Suisnes et de Coubert, en Seine-et-Marne.

Dans les années 1990, le Domaine de la Grange-le-Roy a connu des projets d'aménagement inachevés et a subi des dépôts de matériaux pollués qui l'ont beaucoup dégradé, avant d'être abandonné au début des années 2000. En achetant cette propriété, la Safer de l'Île-de-France a fait le constat que le site devait être restauré et revalorisé.

Définition du projet

L'objectif du projet était de redonner à cet ensemble foncier une vocation agricole et naturelle sur 45 ha dont 25 ha sur la commune de Grisy-Suisnes, via le confinement des pollutions anciennes, la récréation d'un substrat fertile et la réalisation de mesures écologiques.



D'ici un à deux ans, le temps que le sol se restructure et s'enrichisse, la Safer de l'Île-de-France souhaiterait accueillir une activité d'élevage. Pour cela, elle lancera prochainement un appel de candidatures.



RESTAURER LA FERTILITÉ ET LA BIODIVERSITÉ DU SITE

Reconstituer un sol fertile



Fin du terrassement



Reconstitution de la couche fertile



1^{er} semis

- > La restauration de la fertilité du sol a été réalisée grâce à des apports de limon végétal et de substrat fertile (mélange de terres inertes et de compost de déchets verts). Son cahier des charges a été élaboré en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Région Ile-de-France.
- > Les premiers semis ont été effectués en septembre 2022. L'activité de pâturage extensif permettra la reconstitution complète du sol.

Restaurer les milieux naturels, créer des zones humides

La restauration environnementale du site a guidé sa transformation, car la création de milieux naturels favorise le développement de la faune et la flore.

Ce volet se décline en plusieurs actions :

- > Restauration d'habitats naturels avec des enjeux écologiques forts, en milieux ouverts et boisés, accompagné d'une gestion écologique.
- > Préservation des espèces protégées avec des aménagements spécifiques : création et restauration de mares, pose de gîtes à chiroptères, de refuges à reptiles, restauration de murets en pierres sèches...
- > Création et restauration de zones humides.
- > Accompagnement et suivi écologique du site sur une période de 30 ans.



La restauration écologique du site a été réalisée en partenariat avec les bureaux d'études Archipel et Ecoter.



ÉLÉMENTS CLÉS DU PROJET

Economie circulaire

Durée des travaux :
4 ans

Volume des apports
de terre :
1 300 000 m³

50% des terres
apportées proviennent
des chantiers
d'excavation **à moins de
30 km du site**

Agriculture

Restauration de **17 ha**
de pâturage

Biodiversité

0,6 ha de zones humides créées
3 mares créées et **6** mares restaurées

Zones boisées : **3,9 ha**

Glacis et talus herbacés : **4 ha**

7 000
arbres plantés

30
refuges installés
(chauves souris et
reptiles)

Suivi écologique à partir de la
fin du chantier sur une durée
de **30 ans**



19 rue d'Anjou - 75008 PARIS
Standard : 01 42 65 28 42
Fax : 01 42 65 08 50
safer@safer-idf.com
www.saferidf.fr



Maitre d'ouvrage du projet

La Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (Safer) est un opérateur foncier assurant une mission de service public d'aménagement du territoire rural et périurbain en Ile-de-France. La Safer de l'Ile-de-France est une société anonyme sans but lucratif placée sous la double tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et du ministère de l'Économie et des Finances ; **elle a pour missions le maintien et le développement de l'agriculture, la protection de l'environnement, le développement local en lien avec les collectivités locales et la transparence du marché foncier.**



D401 - Route du Mesnil-Amelot
77230 Villeneuve-sous-Dammartin
Standard : 01 60 54 57 40
contact@groupe-ect.com
www.groupe-ect.com



La société Enviro Conseil Travaux (ECT) s'inscrit dans la dynamique d'une économie circulaire de la réutilisation des terres excavées des chantiers d'Ile-de-France.

Le pôle « **Environnement et terres inertes** » identifie les filières de traitement et organise la traçabilité des matériaux, alors que le Pôle « **Développement et Aménagement** » dialogue avec les Collectivités et les Aménageurs pour concevoir des projets de réemploi de ces terres inertes, projets concertés et porteurs de biodiversité.